

NOM :
Section :

Prénom :

Capacités évaluées	Critères observables	Barème
FICHE 1 : Présentation de la démarche de médiation documentaire		
Être capable de repérer, d'analyser et d'exprimer un besoin d'information pour soi et pour les autres	<ul style="list-style-type: none">- Préciser la définition du sujet (mots-clés, liens entre les notions, adéquation du vocabulaire au thème choisi, utilisations de plusieurs ouvrages pour le définir).- Pertinence de la problématique envisagée- Pertinence de la démarche envisagée	/6
FICHE 2 : La recherche d'informations pour proposer un corpus de documents		
Être capable de choisir et d'utiliser un système d'informations Être capable de contextualiser les notions d'informations et de document dans un système d'informations Être capable de mettre en œuvre les opérations d'une recherche documentaire suite à la prise de conscience que certaines connaissances, soit manquent, soit doivent être précisées ou confirmées : recherche et recueillir (collecter), sélectionner et enregistrer (stocker). Être capable d'évaluer la qualité et la pertinence de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Mener une recherche d'informations raisonnée en fonction du besoin d'informations (évolution de la recherche selon les résultats).- Choisir les systèmes d'informations adaptés au besoin d'information.- Justifier du choix ou de l'élimination des documents à l'aide des critères de qualité de l'information (identification de l'information, validité et pertinence).- Proposer un corpus de documents pertinents au regard de la problématique (qualité de l'information, actualité et complémentarité des documents).- Identifier le producteur, le diffuseur et l'auteur d'une information et leurs intentions.	/7
Fiche 3 : Bibliographie analytique		
Être capable de déterminer, de trouver, d'évaluer et d'organiser l'information. Être capable de créer, d'utiliser et de communiquer efficacement l'information pour répondre à des questions et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none">- Utiliser les règles bibliographiques pour le référencement des documents.- Rédiger des résumés indicatifs satisfaisants.	/7
Total (Fiche 1 + Fiche 2 + Fiche 3) (coefficient 4)		/20

Produit documentaire (coefficient 1)

- Être capable de créer, d'utiliser et de communiquer efficacement l'information pour répondre à des questions et résoudre des problèmes

- Expression, orthographe, ponctuation, accentuation, vocabulaire et syntaxe
- Présentation du document, organisation de l'information.

/20

NOTE GENERALE

/10